Envoyé en préfecture le 19/11/2021
Reçu en préfecture le 19/11/2021
Affiché le 19/11/2021
ID : 038-213802374-20211116-DEL_2021_60-DE

Mizoën

NOMBRE DE CONSEILLERS
ELUS : 11
EN FONCTION : 11
PRESENTS : 6
VOTANTS : 10
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
POUR : 10

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE MIZOËN

L'an deux mille vingt-et-un, le seize novembre à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.

Date de la convocation : 9 novembre 2021

Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice)
MICHEL Bernard, GONON Florence, VENERA Christophe, PINATEL François, VINCENT Denise, BERARD Guy,

Etaient excusés :
PHILIPPE Francine (pouvoir à VENERA Christophe), JOUANNEAU Fanny, GIRAUD Roger (pouvoir à MICHEL Bernard), JOUANNY Michèle (pouvoir à GONON Florence), SAUNIER Jean-Marc (pouvoir à VINCENT Denise),

PINATEL François a été nommé secrétaire de séance.

Délibération n° 2021/60 : Accueil d'un stagiaire : autorisation de signer la convention de stage

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la demande de stage au sein du service technique de Mizoën dans le cadre d'un enseignement agricole en maison familiale rurale, d'une durée de 3 semaines entre le 22 novembre et le 17 décembre 2021.

Pendant cette période la stagiaire restera sous la responsabilité de son établissement de formation et sera encadrée par le responsable du service technique. La commune s'engage à couvrir cette personne présente dans les locaux en cas de dommage dû au bâtiment via l'assurance communale.

Une convention de stage d'initiation encadre ce stage.

Après avoir entendu cet exposé, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

APPROUVE l'accueil d'un stagiaire au sein du service technique,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de stage d'initiation permettant l'accueil du stagiaire,

MANDATE Monsieur le Maire pour effectuer toute démarche et signer tout acte nécessaire à cet effet.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.
Certifié conforme par Monsieur le Maire,

Le Maire,
Bernard MICHEL

Date de dépôt en Préfecture :
Date d'affichage :

MAIRIE DE MIZOEN 38142